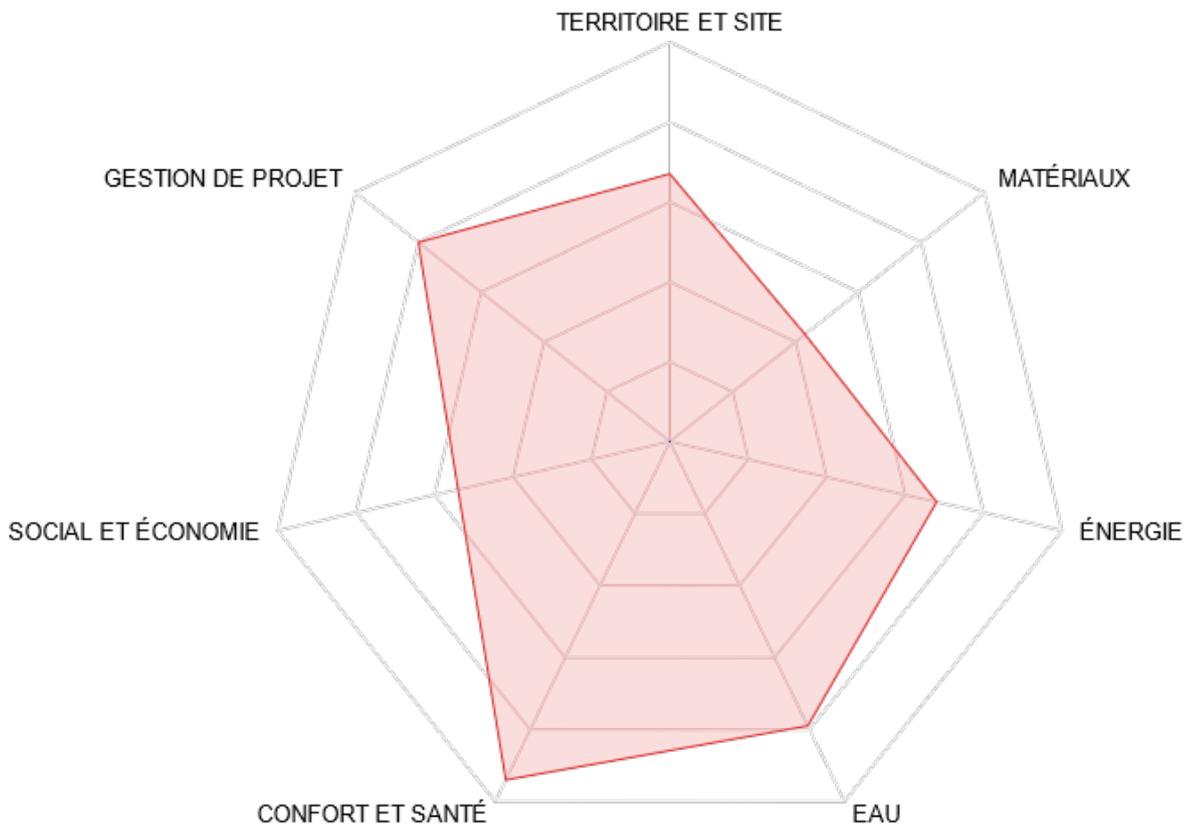


## Hopital psychiatrique Saint Marie phase 1 - Hebergement hopital psychiatrique

Typologie	Type de travaux	Climat	Densité	Niveau	Date	Auteur
Tertiaire	Neuf	Littoral Méditerranéen	Urbain dense	Bronze - 40 points	11/05/2021	GENTIL Sophie

### Récapitulatif de la grille BDM de votre projet

Ce document est le résultat d'une auto-évaluation et ne vaut pas reconnaissance BDM, laquelle nécessite une validation par la commission d'évaluation BDM.



Catégories	Objectifs
BIOCLIMATISME	Le plan masse du bâtiment est optimisé pour bénéficier des apports gratuits du soleil en hiver et se protéger des risques de perte de chaleur en hiver et de surchauffe en été.
PERFORMANCE ENERGETIQUE	Les bâtiments chauffés à plus de 12°C respecteront la RT 2012 (les bâtiments non soumis respecteront RT 2005)
ESPACES EXTERIEURS	Des espaces de transition entre intérieur et extérieur sont aménagés et les essences végétales choisies sont adaptées aux conditions locales
CONFORT D'ÉTÉ	Le bâtiment bénéficie d'une inertie adaptée pour s'assurer un confort d'été satisfaisant sans climatisation
CHANTIER PROPRE	Le chantier est réalisé dans le respect des règles du chantier propre (cf. site du chantier vert)
COUT GLOBAL	Un calcul simplifié coût global est réalisé
SUIVI DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE	Des sous-compteurs sont installés pour suivre les consommations des postes chauffage, refroidissement, ECS, éclairage et auxiliaires (un enregistrement à minima trimestriel sera demandé pour la phase fonctionnement)
MATERIAUX ECO-PERFORMANTS	NC

ETANCHEITE A L'AIR	NC
ANALYSE DE SITE	NC
ACCOMPAGNEMENT DE PROJET	NC
GESTION DE PROJET	NC

Moyen	Note
<b>TERRITOIRE ET SITE</b>	<b>8.54/12.6 (67%)</b>
Optimisation du choix du site	2.01/4.2 (47%)
Favoriser la densité urbaine	2.01/4.2 (47%)
Le projet permet de densifier une zone déjà construite	
Le bâtiment présente au moins une façade en mitoyenneté	
Participer au renouvellement urbain	2.01/4.2 (47%)
Le projet permet de revaloriser une friche ou un quartier en désuétude (ou désertifié)	
Le projet permet d'offrir une diversité d'usage par rapport à son environnement	
Faciliter l'accès aux commerces et services de proximité	2.01/4.2 (47%)
Des commerces alimentaires/restauration sont à moins de 10 minutes à pied du site ou créés dans le cadre du projet	
Des services sont à moins de 10 minutes à pied du site	
Des équipements culturels et/ou de loisirs sont à moins de 10 minutes à pied du site ou créés dans le cadre du projet	
Des services de santé sont à moins de 10 minutes à pied du site	
Favoriser l'utilisation des transports alternatifs à la voiture individuelle	2.01/4.2 (47%)
Il existe des voies piétonnes sécurisées qui relient le site au reste du quartier Commentaire(s) : peu adapté à l'usage HP mais des voies piétonnes internes au site oui	
Les accès existants ou créés sont effectivement compatibles avec une circulation à vélo	
Le nombre de places de parking prévu sur le site est limité à 1 place pour 5 salariés	
Une station autopartage est à moins de 10 min à pied ou une initiative autopartage est créée dans le cadre du projet	
Le projet est pensé pour favoriser l'usage du vélo Commentaire(s) : pour le personnel	
Optimiser les avantages de la parcelle	2.01/4.2 (47%)
Protection contre les nuisances acoustiques existantes	
Gestion des flux et stationnements	2.01/4.2 (47%)
Le projet contribue à favoriser les cheminements piétons extérieurs dans l'enceinte du projet	
Le projet est l'occasion de s'interroger sur la qualité (esthétique et fonctionnelle) des espaces extérieurs	
Le projet contribue à limiter le stationnement anarchique et la circulation des véhicules motorisés	
<b>Adaptation du bâtiment au site et au climat</b>	<b>2.33/4.2 (55%)</b>
Respecter les règles de l'architecture bioclimatique	2.33/4.2 (55%)
Le bâtiment atteint un BBIO inférieur à RT 2012 moins 5 %	
Le bâtiment atteint un BBIO inférieur à RT 2012 moins 10 %	
Le bâtiment atteint un BBIO inférieur à RT 2012 moins 15 %	
Le bâtiment s'il est à usage permanent possède une inertie moyenne ou lourde et peut être naturellement rafraîchi la nuit en été	
Le bâtiment, s'il est à faible inertie, est conçu pour garantir le confort thermique, notamment en été	
La maîtrise d'oeuvre, l'AMO et le maître d'ouvrage se sont assurés de la possibilité technique et sociale d'utiliser la ventilation naturelle	
Le bâtiment est naturellement protégé des vents en hiver ou la conception architecturale permet de le faire	
Le bâtiment se dote d'un élément solaire passif (mur capteur, véranda, capteur à air, ...)	
Prévoir les espaces en fonction des usages et des besoins	2.33/4.2 (55%)
Il est prévu des espaces tampon vis-à-vis des déperditions thermiques	
Ne pas créer de gênes sur le voisinage et l'environnement immédiat	2.33/4.2 (55%)
Le projet ne crée pas de masque solaire sur les façades sud des bâtiments voisins	
Le projet s'intègre dans le paysage sans couper les vues à dimension patrimoniale du territoire	
L'impact acoustique du bâtiment sur l'environnement sonore du quartier est pris en compte	

Préservation / création d'espaces extérieurs adaptés	4.2/4.2 (100%)
Gérer les sols	4.2/4.2 (100%)
Les travaux de terrassement sont limités au strict nécessaire et les terres sont réutilisées sur le site, ou à proximité, à hauteur de 80%	
Le projet permet de réhabiliter un sol pollué (ou une analyse de sol permet de démontrer que le sol n'est pas pollué) Commentaire(s) : analyse de sol à prévoir	
Créer des espaces de transition entre intérieur et extérieur	4.2/4.2 (100%)
Des espaces à vivre extérieurs sont aménagés/préservés	
Le projet est pensé en relation avec l'espace public qui l'entoure	
Des dispositions sont prises pour lutter contre l'effet d'îlot de chaleur	
Favoriser le maintien et le développement de la biodiversité	4.2/4.2 (100%)
La végétation existante est préservée et des espèces locales sont replantées	
Les espèces (communes, remarquables et protégées) potentiellement présentes sur le site et alentours sont identifiées et prises en compte dans le projet Commentaire(s) : rapport TINETUDES	
Des continuités écologiques sont maintenues ou recrées favorisant la circulation de la biodiversité (animale et végétale)	
Des habitats diversifiés (naturels ou artificiels) sont maintenus ou recrées favorisant l'accueil d'espèces animales et végétales	
La pollution lumineuse est limitée par des éclairages adaptés au strict nécessaire : respect de la trame noire	
Des dispositions sont prises pour éviter la collision des oiseaux dans les surfaces vitrées	
Des dispositions sont prises pour limiter l'impact du chantier sur la biodiversité	
<b>MATÉRIAUX</b>	5.43/12.6 (43%)
Utiliser des éco-matériaux en quantité notable	4.46/10.71 (41%)
Gros oeuvre et enveloppe	4.46/10.71 (41%)
Plancher et Dalle Commentaire(s) : Béton bas carbone	
Structure porteuse Commentaire(s) : Béton bas carbone	
Charpente	
Isolation et membrane Commentaire(s) : Isolant intérieur de type Metisse ou laine de verre Ecosse à hauteur de 20% mini en surface	
Menuiseries extérieures	
Couvertures	
2nd oeuvre et finitions	4.46/10.71 (41%)
Peinture écolabellisée	
Escalier (en bois ou matériaux premiers)	
Portes en bois (+50%)	
Volets en bois	
Revêtements de faux-plafonds	
Sol (alternatif aux sols en PVC et en céramique)	
Cloisons (bois, béton léger avec des agrégats isolants végétaux, terre crue...)	
Revetement extérieur : Bois, Chaux, Terre	
Terrasses (en bois ou matériaux premiers)	
VRD et aménagement	4.46/10.71 (41%)
Revêtement extérieur drainant	
Réutilisation d'éléments existants du site dans l'aménagement du projet	
Encourager le développement de filières locales de matériaux éco-performants	0.5/0.5 (100%)
Clause d'éco-performance	0.5/0.5 (100%)
Une clause incluse dans le dossier de consultation des entreprises incite à valoriser les filières locales ou régionales d'éco-matériaux	

Minimiser le recours aux matériaux neufs	0.46/1.39 (33%)
Minimiser le recours aux matériaux neufs	0.46/1.39 (33%)
Au moins un des éléments principaux mis en oeuvre est issu d'une récupération (sans transformation) d'un bâtiment en fin de vie, ou provient d'une ressourcerie ou est de seconde main	
Un des matériaux mis en oeuvre en quantité notable, dans au moins l'un des lots, est issu d'une filière locale de recyclage	
Le bâtiment est conçu pour être déconstruit et non démoli	
Des matériaux sont laissés bruts	
<b>ÉNERGIE</b>	<b>8.63/12.6 (68%)</b>
<b>Sobriété</b>	<b>2.1/4.2 (50%)</b>
Rechercher une performance énergétique supérieure aux obligations réglementaires	2.1/4.2 (50%)
Le bâtiment atteint le niveau de consommation d'énergie E2 selon expérimentation E+C-	
Le bâtiment atteint le niveau de consommation d'énergie E3 selon expérimentation E+C-	
Le bâtiment atteint le niveau de consommation d'énergie E4 selon expérimentation E+C-	
Le projet atteint le niveau BBC Effinergie 2017	
Le projet atteint le niveau BEPOS Effinergie 2017	
Le projet atteint le niveau BEPOS+ Effinergie 2017	
La faisabilité d'un bâtiment passif à 15 kWh/m <sup>2</sup> .an maximum de besoin de chauffage a été étudiée sur le plan technique et économique (Analyse en coût global).	
Le bâtiment est conçu pour répondre au niveau passif	
<b>Efficacité</b>	<b>2.8/4.2 (66%)</b>
Réduire la consommation électrique	2.8/4.2 (66%)
Les points lumineux sont équipés d'ampoules basse consommation et la puissance d'éclairage est limitée à 7W/m <sup>2</sup> et 15W/m <sup>2</sup> pour les locaux de grande hauteur,	
Des ventilateurs à basse consommation sont prévus (0,25 W/m <sup>3</sup> .h simple flux, 0,7 en double flux) et sont pilotés par horloge si les locaux sont intermittents : la VMC sanitaire est donc dissociée	
L'appoint d'eau chaude en hiver est produit par le système de chauffage	
Les équipements énergétiques répondent à la directive eco Design Eup/ErP en vigueur	
Les locaux aveugles et lieux communs pouvant l'être sont équipés de puits de lumière	
Il n'est pas utilisé, à titre principal, de pompe à chaleur air/air de COP inférieur à 4	
Chaque pièce principale dispose d'un système centralisé d'extinction de tous les circuits électriques qui ne nécessitent pas un maintien impératif de leur alimentation	
Les locaux à occupation intermittente sont munis d'une ventilation à modulation de débit	
Il n'y a pas de parking enterré , ou pas de ventilation mécanique dans le parking	
Des ascenseurs à basse consommation sont retenus et les circulations sont conçues pour diminuer le nombre d'ascenseurs (ou il n'y a pas d'ascenseurs) Commentaire(s) : Ascenseurs basse conso à proposer + étude de rationalisation du site pour en limiter le nombre	
Optimiser l'efficacité énergétique des équipements	2.8/4.2 (66%)
Le système de chauffage est à énergie renouvelable et le rendement est optimisé Commentaire(s) : cochable si raccordement au réseau de chaleur urbain	
Un chauffage central avec système de distribution basse température est installé	
Il n'est pas utilisé, à titre principal, de système de chauffage électrique par effet Joule	
Le bâtiment est raccordé à un réseau de chaleur urbain Commentaire(s) : cochable si raccordement au réseau de chaleur urbain	
La source principale de chauffage est passive	
Les lave-mains des sanitaires ne sont pas alimentés en eau chaude ou sont équipés d'une production d'eau chaude individuelle	
Le ballon d'eau chaude sanitaire, les canalisations d'ECS et de chauffage (prioritairement dans les volumes non chauffés) sont isolés thermiquement	
L'eau chaude est produite majoritairement par une énergie renouvelable	
Les solutions centralisées / décentralisées ont été étudiées sur les postes CVC et ECS afin de choisir l'optimum économique / énergétique	

L'entretien et la maintenance ont été pensés dès la programmation afin d'en optimiser les besoins pour les futurs usagers	
Monitoring des équipements	2.8/4.2 (66%)
Les consommations d'eau et d'énergie sont maîtrisées pendant le chantier	
Un sous-compteur électrique, spécifique pour l'éclairage est installé	
Un système spécifique pour le comptage de l'énergie de chauffage est installé	
Un sous-compteur électrique, spécifique pour les équipements fortement consommateurs du bâtiment (bureautique, autres usages, ...) est installé	
Les écrans des compteurs sont disposés de manière à être facilement visibles par l'utilisateur Commentaire(s) : GTC	
Production d'énergies renouvelables	3.73/4.2 (88%)
Produire des énergies renouvelables	3.73/4.2 (88%)
Les besoins en eau chaude sanitaire en énergie primaire sont couverts majoritairement par des énergies renouvelables	
Les besoins de chauffage et d'eau chaude en énergie primaire sont couverts majoritairement par des énergies renouvelables Commentaire(s) : cochable si raccordement au réseau de chaleur urbain	
Les besoins totaux en énergie primaire sont couverts majoritairement par des énergies renouvelables	
La toiture du bâtiment est équipée d'une installation d'électricité photovoltaïque égale à au moins 20% de sa surface Commentaire(s) : 73kWc soit environ 400m <sup>2</sup>	
Le fournisseur d'électricité est 100% renouvelable	
La production d'énergie renouvelable est auto-consommée.	
<b>EAU</b>	9.99/12.6 (79%)
Réduction de la consommation en eau	3.73/4.2 (88%)
Réduire les consommations d'eau	3.73/4.2 (88%)
Le bâtiment est équipé exclusivement de robinets, pommes de douches et chasses d'eau économiseurs d'eau	
La pression d'eau de ville est limitée à 3 bars au point d'usage	
Les WC n'utilisent pas ou peu d'eau (	
Valorisation des eaux de récupération	3.73/4.2 (88%)
Réutiliser l'eau de pluie et les eaux usées	3.73/4.2 (88%)
Un système de filtration des eaux usées est prévu sur la parcelle permettant leur valorisation Commentaire(s) : une étude du recyclage des eaux grises (douche et restauration) est possible pour un usage d'arrosage	
Les WC sont alimentés, prioritairement, par de l'eau non potable	
Les espaces verts n'ont pas de besoin en arrosage (jardin adapté au climat) ou sont arrosés exclusivement par l'eau de récupération, canaux ou filliole Commentaire(s) : utilisation de l'eau de source existante + complément eaux grises pré traitées	
Prévenir les dégâts des eaux et de la vapeur d'eau	2.52/4.2 (60%)
Limiter l'imperméabilisation des sols	2.52/4.2 (60%)
Les surfaces non bâties sont perméables ou compensées par de nouvelles surfaces végétales	
Gérer les eaux rejetées au réseau	2.52/4.2 (60%)
Des dispositifs permettent de réduire le débit d'eau rejeté au réseau.	
Des dispositifs permettent de réduire la quantité de produits toxiques rejetés au réseau. Commentaire(s) : séparateurs hydrocarbures dans les parkings	
Prévenir les pathologies du bâtiment liées à l'eau et à la vapeur d'eau	2.52/4.2 (60%)
Une modélisation de formation des points de rosée sur les parois a été faite	
Une solution préventive est appliquée pour éviter les remontées capillaires	
Les soubassements ne sont pas étanches à la vapeur d'eau	
Le revêtement des murs extérieurs est étanche aux pluies battantes et ne dégrade pas la qualité de perspiration	
Une détection des fuites d'eau est prévue	
<b>CONFORT ET SANTÉ</b>	11.91/12.6 (94%)
Confort thermique adapté au climat	4.35/5.04 (86%)

Satisfaire le confort thermique	4.35/5.04 (86%)
Les locaux à usage permanent sont à forte inertie (toutes les parois sont considérées lourdes)	
Les locaux à usage intermittent sont à faible inertie, mais équipés d'un chauffage à régulation indépendante asservi à une présence	
La construction dispose d'un système de ventilation naturelle de nuit en été (période chaude)	
Le bâtiment est équipé d'un système de ventilation à haut rendement et à faible consommation (Simple flux optimisée, double flux hybride, ventilation naturelle assistée)	
La STD permet de justifier que 80% des locaux sont en été en dessous de 28°C sur une durée correspondant aux pré-requis Commentaire(s) : chambres d'isolement et d'apaisement exclues du périmètre	
Des sondes sont prévues pour suivi des températures dans les locaux tests	
Les locaux climatisés respecteront la loi du 1 juillet 2007 interdisant la clim à moins de 26°C	
Les vitesses de soufflage d'air sont limitées en hiver à 0,2 m/s	
La régulation du chauffage du bâtiment est équipée de 2 sondes climatiques (une au nord pour tenir compte de la température et du vent dominant, une au sud pour tenir compte des apports solaires)	
La température de consigne pour le chauffage est au maximum 3°C au dessus de la température d'air ambiant dans les bureaux et les logements	
Des brasseurs d'air sont installés pour améliorer le confort	
Se protéger des apports solaires en été et les utiliser en hiver	4.35/5.04 (86%)
Les fenêtres orientées du Sud-Ouest au Sud-Est reçoivent le rayonnement solaire direct en hiver	
<b>Confort acoustique, et visuel</b>	3.15/3.15 (100%)
<b>Prise en compte du confort acoustique</b>	3.15/3.15 (100%)
Le volet acoustique, associé au choix des matériaux a été pris en compte	
Le volet acoustique, associé aux choix des systèmes techniques a été pris en compte.	
Le bâtiment est conçu pour se protéger des nuisances sonores extérieures	
Une étude acoustique à l'intérieur du bâtiment est réalisée par un acousticien	
Des mesures de contrôle acoustique sont réalisées pendant la phase de travaux	
<b>Favoriser la lumière naturelle et les vues</b>	3.15/3.15 (100%)
Toutes les pièces et locaux de jour disposent d'au moins une fenêtre donnant sur l'extérieur ou sur un puits de lumière	
Toutes les pièces et locaux de jour bénéficient d'un horizon supérieur à 10 mètres	
Une simulation d'ergonomie visuelle est réalisée. (cf norme EN 12464-1)	
ECLAIRAGE : une étude du facteur de lumière du jour est réalisée sur un échantillon représentatif des pièces de vie	
<b>Qualité de l'air intérieur</b>	3.15/3.15 (100%)
<b>Limiter la pollution intérieure</b>	3.15/3.15 (100%)
Le système de ventilation est performant et ne contribue pas à la dégradation de la qualité de l'air intérieur	
La contribution des matériaux de revêtements intérieurs et du mobilier à la pollution intérieure est minimisée au maximum	
Il n'y a pas de parking/garage fermé, chaufferie, local poubelles communiquant directement avec les espaces de vie ou des dispositions adaptées sont prises	
Les sources de combustion sont contrôlées	
Au cours du chantier, les matériaux et systèmes de ventilation sont protégés de l'humidité et des poussières	
Un plan de vérification de la ventilation et de la QAI est appliqué à la réception du bâtiment	
La qualité de l'air intérieur est maîtrisée pendant le fonctionnement du bâtiment	
<b>Risques sanitaires</b>	1.26/1.26 (100%)
<b>Limiter l'exposition aux risques sanitaires</b>	1.26/1.26 (100%)
Il n'y a ni transformateur ni câble haute tension à proximité des pièces de vie	
Une mesure de radioactivité naturelle est réalisée afin d'adapter les mesures de protection contre le radon Commentaire(s) : pas de risque radon	
Le risque de stagnation d'eau pouvant favoriser certains insectes est supprimée, en particulier en toiture, sur les terrasses et au sol	

<b>SOCIAL ET ÉCONOMIE</b>	7.31/13.5 (54%)
Analyse coûts-bénéfices durables	2.7/2.7 (100%)
Utiliser des outils d'aide à la conception durable	2.7/2.7 (100%)
Les coûts et bénéfices globaux du projet ont été calculés avec l'outil proposé par BDM	
Le projet atteint le niveau carbone C1 selon le référentiel E+C-	
Le projet atteint le niveau carbone C2 selon le référentiel E+C-	
Le coût et l'impact de la déconstruction a été appréhendé en phase conception	
Une évaluation de la mobilité est réalisée sur le projet	
<b>Gouvernance sociale</b>	3.49/4.05 (86%)
Générer de la participation	3.49/4.05 (86%)
La population du quartier a été consultée avant même la programmation et est écoutée tout au long du projet	
Les futurs occupants ont été consultés dès la définition du programme	
Le gestionnaire a été identifié et associé au projet dès la conception	
Les futurs usagers recevront l'information nécessaire à la bonne utilisation du bâtiment et de ses équipements	
Les futurs usagers seront sensibilisés aux éco-gestes à appliquer au quotidien Commentaire(s) : oui pour le personnel	
Le projet intègre une démarche ISO 26000	
Promouvoir l'économie sociale et solidaire	3.49/4.05 (86%)
Il n'y a pas plus d'un niveau de sous-traitance pour chaque corps d'état	
Des dispositions sont prises pour favoriser l'intégration de populations soumises à des difficultés d'accès à l'emploi (5% des heures travaillées sur le chantier)	
Des dispositions sont prises pour favoriser l'intégration de populations soumises à des difficultés d'accès à l'emploi (10% des heures travaillées sur le chantier)	
Des scéances de formation sont prévues sur le chantier. Commentaire(s) : vis à vis de la biodiversité	
80% des entreprises du projet sont basées localement (département du projet et limitrophes)	
Le projet permet l'implantation de services, d'activités culturelles, sportives, de loisirs ou d'activités économiques	
Le projet a recours à au moins une entreprise de l'économie sociale et solidaire (de part sa structure juridique : SCOP, SCIC,?) de la programmation à l'exploitation.	
Le projet prévoit des locaux favorisant l'économie sociale et solidaire : espace pour une AMAP, atelier de réparation de vélo, garage associatif, etc...	
<b>Bien vivre ensemble</b>	0/4.05 (0%)
Favoriser la mixité sociale	0/4.05 (0%)
Le projet va significativement au-delà des obligations réglementaires pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite	
<b>Evolutivité du bâtiment</b>	0/1.35 (0%)
Faciliter l'évolutivité et la modularité	0/1.35 (0%)
Le bâtiment est facilement évolutif/modulable afin d'accompagner les changements d'usages / d'activités potentiels du ou des entreprises	
<b>Prévention des risques et compensation des préjudices</b>	1.13/1.35 (83%)
Améliorer la prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs	1.13/1.35 (83%)
Pour tous les intervenants, un accueil sécurité sur chantier est mis en place et systématisé	
Une démarche visant à optimiser les manutentions des compagnons est mise en oeuvre sur le chantier	
Des règles spécifiques sont mises en place pour optimiser et sécuriser les circulations sur chantier	
Une sensibilisation à l'acoustique de chantier est prévue pour tous les intervenants du chantier	
Prévenir et compenser les préjudices	1.13/1.35 (83%)
Le maître d'ouvrage souscrit une assurance dommage-ouvrage Commentaire(s) : à confirmer	
Les préjudices potentiels sont identifiés et anticipés (diagnostic amont), suivis et éventuellement compensés. Le déplacement ailleurs de ces préjudices sera évité.	
<b>GESTION DE PROJET</b>	10.84/13.5 (80%)

Planification du projet BDM	6.75/6.75 (100%)
Etudes et documents techniques	6.75/6.75 (100%)
La Démarche BDM a été intégrée dans le programme du projet	
Un diagnostic territorial a été réalisé, incluant une analyse environnementale du site, une étude de faisabilité des approvisionnements en énergies, un bilan des ressources locales et un bilan de la qualité des eaux du réseau	
Un bilan énergétique prévisionnel du projet a été réalisé	
Une simulation thermique dynamique du projet a été réalisée en phase APD	
Une étude thermique réglementaire du projet a été réalisée en phase APD	
Un dossier d'exploitation-maintenance (DEM) , incluant les documents techniques, a été rédigé à l'attention du futur exploitant, ainsi qu'un planning de prise en charge	
Les documents de consultation des entreprises (DCE) ou demandes de devis ont été rédigés, en tenant compte des moyens retenus dans la Démarche BDM	
Une charte de chantier propre est incluse aux DCE et la conception du bâtiment permettra de limiter la production de déchets de chantier	
Les documents d'exécution (EXE) ont été rédigés, en tenant compte des moyens retenus dans la Démarche BDM	
Un plan de gestion de la biodiversité est prévu	
Un plan de gestion de la qualité de l'air intérieur est prévu	
Au moins un test d'infiltrométrie est prévu au clos couvert, en présence de tous les acteurs du chantier, afin d'identifier et de réparer d'éventuels défauts d'étanchéité	
Le maître d'ouvrage a intégré une mission de commissionnement en phase conception du projet	
Les réseaux aérauliques font l'objet de contrôles renforcés	
Gérer les déchets et nuisances de chantier	6.75/6.75 (100%)
Les principes du chantier vert sont appliqués, notamment au regard des spécificités territoriales	
La propreté sur le chantier est assurée, notamment au regard des spécificités territoriales (en particulier le vent)	
Les déchets produits pendant le chantier sont intégralement triés et valorisés à travers les filières de recyclage dédiées et disponibles régionalement	
Les déchets de déconstruction sont intégralement triés et valorisés à travers les filières de recyclage dédiées et disponibles régionalement (ou il n'y a pas de déconstruction)	
Les rejets dans le sol et dans l'air sont maîtrisés pendant le chantier	
Le chantier minimise les nuisances pour le voisinage (bruit, vibrations, poussières, odeurs...)	
Les matériaux et systèmes techniques sont protégés de l'humidité et des poussières en phase chantier, et sont disposés afin d'éviter la création de piège à faune	
Le chantier minimise les impacts sur la biodiversité et les arbres sont protégés	
Le chantier génère une quantité de déchets moyenne comprise entre 30 et 80 kg/m²SHON	
Le chantier génère une quantité de déchets réduite à moins de 30 kg/m²SHON	
Les risques de gênes pour la circulation routière sont limités pendant le chantier	
Une communication auprès des riverains pour les nuisances sonores a été faite Commentaire(s) : auprès du personnel en site occupé	
Savoir-faire des professionnels	4.09/6.75 (60%)
S'entourer de professionnels compétents en Bâtiments Durables Méditerranéens	4.09/6.75 (60%)
Un équilibre homme-femme est respecté a minima dans l'équipe de conception	
Un assistant à maîtrise d'ouvrage Qualité Environnementale a été missionné pour l'ensemble du projet (conception, suivi de chantier et évaluation en fonctionnement)	
Maître d'ouvrage et maître d'oeuvre se sont informés sur les matériaux, les techniques et les savoir-faire disponibles régionalement,	
Au moins une réunion est organisée au démarrage du chantier pour former les intervenants à la démarche BDM en cours et aux implications sur leurs missions	
Au moins deux réunions sont organisées, au démarrage du chantier puis au clos couvert, pour former et sensibiliser les intervenants à l'étanchéité à l'air, avec test démonstratif in situ	
Le maître d'ouvrage justifie d'au moins un précédent projet reconnu BDM	
L'assistant à Maîtrise d'ouvrage Qualité Environnementale justifie d'au moins un précédent projet reconnu BDM	
L'architecte justifie d'au moins un précédent projet reconnu BDM	

Le Bureau d'Etude thermique justifie d'au moins un précédent projet reconnu BDM	
Une majorité des entreprises (y compris en sous-traitance) justifient d'un signe de qualité : « Pro de la performance énergétique », « Eco-Artisan », RGE, Qualibat ou équivalent	
Une majorité des intervenants des entreprises justifient d'au moins un précédent projet reconnu BDM	